

FORMULAIRE DE DEMANDE DE CONTRÔLE D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le présent document permet d'établir la demande des différents diagnostics et contrôles liés à un système d'assainissement non collectif. Votre demande concerne :

- Diagnostic initial, établi pour les installations n'ayant aucun antécédant au SPANC
- Diagnostic Périodique, établi en vue de vérifier l'entretien et le bon fonctionnement de l'installation
- Diagnostic Vente, établi dans le cadre d'une vente (doit être fournis lors d'une signature de compromis)
- Contrôle de conception (formulaire à télécharger pour toute construction neuve ou réhabilitation de son installation d'assainissement non collectif)
- Contrôle d'exécution, établi lors de la fin des travaux, pour assurer la bonne exécution des travaux
- Contre visite, établi lors d'un rapport attestant une non-conformité

I. Informations générales

Adresse du dispositif d'assainissement :

.....

Code postal : Commune :

Références cadastrales :

Section(s) : N° de parcelle :

Nom et prénom du propriétaire :

Adresse (si différente de l'adresse de l'installation) :

.....

Code postal : Commune :

☎ Téléphone :

✉ E-mail :

Coordonnée du représentant sur site (si différent du propriétaire) :

Nom et prénom du propriétaire :

Adresse (si différente de l'adresse installation/propriétaire) :

.....

Code postal : Commune :

☎ Téléphone :

✉ E-mail :

II. A retenir

Lors du passage de l'agent SPANC pour effectuer un diagnostic ou un contrôle, l'utilisateur doit :

- Nous permettre d'avoir un accès libre et sécuritaire à TOUS LES ELEMENTS constituant l'installation d'assainissement non collectif,
- Pouvoir présenter le maximum de document parmi les suivants :
 - Plans (de principe, de coupe, de l'installation, du terrain)
 - Etude de sol et/ou de filière
 - Photos des travaux
 - Factures
 - Justificatifs d'entretien
 - Contrat d'entretien (si existant)
 - Autorisation de rejet au fossé public ou privé le cas échéant. *Le rejet des eaux traitées en dehors de la parcelle doit faire l'objet d'une autorisation formalisée avec le propriétaire ou le gestionnaire de l'exutoire (ex : permission de voirie pour un fossé départemental, autorisation d'un particulier pour un fossé privé, autorisation de rejet pour un fossé communal, ...).*
 - Autres (à préciser) :
- Laisser l'eau et l'électricité (en cas d'installation avec des pompes) en route, elles ne doivent pas être coupées pour permettre le bon déroulement du contrôle (si coupure, l'installation sera classée non conforme en l'absence d'une bonne vérification du système)

III. Signature

Je soussigné(e) [nom et prénom]

Habitant au [adresse]

- Certifie l'exactitude des informations fournies et déclare avoir pris connaissance du règlement de service SPANC 2023 (consultable sur notre site internet dans la rubrique Eau et Assainissement → Assainissement non collectif) : <https://www.avant-monts.fr/>)
- M'engage à m'acquitter de la redevance relative au type de diagnostic et/ou contrôle de l'installation d'ANC.

Je souhaite recevoir les documents afférents aux contrôles :

Par courriel postal Par voie dématérialisée

Email :

Fait à :, Le

Signature